

respondant, quand il reproche au ministre ces dépenses. Mais voici le fait que je veux surtout signaler dans la lettre en question : ce respectable cultivateur affirme positivement l'existence d'un état de choses que le ministre de l'Intérieur a nié catégoriquement, ici même, il y a une ou deux semaines, lorsque j'ai appelé son attention sur ce fait.

M. DAVIS : Ces faits ne sont peut-être pas fondés.

M. DAVIN : Naturellement, je ne saurais en garantir l'authenticité ; toutefois, il est assez difficile de supposer qu'il les ait inventés de toute pièce.

Du 1er juillet 1896 au 31 de décembre, 1898, il nous est arrivé 17,287 immigrants ; et je dois dire que je n'ai nulle inclination à fermer la porte du pays à une classe quelconque d'immigrants qui puisse s'assimiler à notre peuple, mais, je le répète, il faudrait déployer plus d'efforts pour attirer ici des immigrants anglais, irlandais et écossais, car ainsi, non seulement remplissons-nous notre devoir envers le Canada et envers la mère patrie, mais nous trouverions dans cette immigration les meilleurs éléments pour opérer la fusion des races et pour maintenir le rang exalté qu'occupe notre pays au sein de l'Empire.

M. T. O. DAVIS (Saskatchewan) : Je serai fort bref, dans les quelques observations que je veux faire. Quant aux Chinois, j'avoue que je ne m'y intéresse point et que je sais fort peu de chose sur leur compte. Le député de Victoria (M. Prior) semble être fort renseigné à leur sujet, et il nous dit qu'il a un cuisinier chinois à son service. Il est un fait, cependant, qui m'étonne : si la situation est telle qu'il la représente, comment se fait-il que son parti qui a été dix-huit ans au pouvoir et l'honorable député lui-même, qui a fait partie pendant quelque temps de l'ancien cabinet, n'ait rien fait pour remédier à cet état de choses lamentable qu'il nous dit exister en Colombie Anglaise ? Il n'est pas possible qu'au cours des cinq années dernières, la situation se soit modifiée au point de nécessiter actuellement des mesures radicales dont il n'était pas besoin à cette époque. Si l'état de choses qu'il décrit existe aujourd'hui, il a dû exister lorsqu'il était membre du cabinet, et il me semble qu'un homme qui a des opinions aussi prononcées qu'il en a, aurait dû s'occuper de faire régler cette question. Mais, autres temps, autres mœurs.

Au sujet des Doukhoborts et des Galiciens, l'honorable député nous avoue franchement qu'il ignore tout sur leur compte. Dans ce cas-là, il aurait dû abandonner à d'autres le soin de discuter la question. Il a admis son ignorance en pareille matière et l'a bien prouvé, au cours de ses observations. Toutefois, il a fait certaines allégations que je dois relever. Il affirme, entre autres choses, que la population de la Sas-

M. DAVIN.

katchewan a adressé à la Chambre une pétition demandant le renvoi des Galiciens. L'honorable député en conviendra, je suis mieux renseignés qu'il ne l'est sur les vœux de la population de la Saskatchewan. Or, pour ma part, je n'ai jamais entendu parler de pareille pétition, et si on l'eût adressé à la Chambre, je l'aurais su. Non seulement la population ne demande pas au gouvernement de renvoyer les Galiciens, mais il nous en arrive de nouveaux groupes, preuve que nous accueillons bien cette immigration, et j'ajoute qu'il n'est pas vrai qu'ils meurent dru comme mouche, ainsi qu'on l'a affirmé.

Le député d'Assiniboia-ouest (M. Davin) a pris une excellente attitude, à mes yeux, sur cette question. Il ne se range pas à l'avis du député de Victoria (M. Prior). Il n'a pas dit un seul mot de critique à l'adresse des Doukhoborts ou des Galiciens ; toutefois, il a dit une parole regrettable, au cours de ses observations, quand il a appliqué à ses compatriotes l'expression de misérables immigrants.

M. DAVIN : Ce n'est pas cela que j'ai dit. J'ai cité la phrase bien connue de Shakespeare : "Le triste spectacle de ces fauteuils vides." En faisant cette citation de Shakespeare, j'avais à la pensée le petit nombre d'immigrants irlandais.

M. DAVIS : J'ignore ce qu'a voulu dire l'honorable député ; mais il s'est certainement servi de l'expression de "misérables immigrants."

M. DAVIN : Non pas.

M. DAVIS : Eh bien ! soit. Le député de Victoria a mentionné le nom du professeur Robertson, qui est chargé des missions presbytériennes dans les territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, et il nous a dit qu'ici, ce monsieur avait parlé défavorablement des Galiciens. J'ai par devers moi une lettre du professeur Robertson, qui, je l'avoue, fait autorité sur la question de l'immigration, puisque en raison de ses relations avec les missions du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, il lui faut parcourir tout le pays. Il entre dans la matière de sa mission de se mettre en contact avec ces populations, et par conséquent, son avis a certainement un grand poids. Voici ce que le professeur Robertson dit au sujet des Galiciens :

CHER MONSIEUR, -- M. Knowles, de cette ville, que j'ai connu, il y a quelques années, lorsqu'il demeurait à Prince-Albert, est venu me voir de votre part, pour me demander un exemplaire de l'un des journaux où a paru un compte rendu d'une conversation que j'ai tenue au sujet des Galiciens. Je regrette de ne pouvoir vous obliger, n'ayant plus d'exemplaire de ces journaux. La substance de cet *interview* peut, toutefois, se résumer en quelques phrases. J'ai rencontré quelques Galiciens à Dominion City, et un grand nombre dans le district de Dauphin. Quant aux jeunes filles, j'en ai rencontré quelques-unes au Manitoba, dans les maisons de particuliers, où elles se trouvaient en service. Ils m'ont fait l'effet de gens bien constitués, énergiques et d'un excellent